

Direction Générale du Travail Dépôt des accords collectifs 39-43, quai André-Citroën 75902 Paris Cedex 15

Envoi par courrier recommandé AR 1A 188 236 7392 9

Objet : Adhésion à la convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988

Monsieur le Directeur,

La fédération UNSA des syndicats de services, activités diverses, tertiaires et connexes (FESSAD-UNSA), déclarée le 15 mars 1999, vous fait part de son adhésion à la convention collective nationale convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988 (IDCC 1516) ainsi qu'à ses annexes, avenants et accords particuliers.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Secrétaire général de l'UNSA FESSAD

Bagnolet, le 20 décembre 2021

